

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 690 du 3 février 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale**

NOR : INTJ1501604S

Le commandant du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale,  
Vu le code de la défense;  
Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;  
Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;  
Vu la décision n° 11440 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424086S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1<sup>er</sup> mars 2015:

**Geay-Raze, Patricia** Nigend : 137 713 Numéro de livret de solde : 5 281 755

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1<sup>er</sup> mars 2015:

**Cervantès, Laetitia** Nigend : 192 029 Numéro de livret de solde : 8 040 012

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> mars 2015:

**Guille, Helene** Nigend : 306 301 Numéro de livret de solde : 8 091 103

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 février 2015.

*Le général de division,  
commandant le pôle judiciaire  
de la gendarmerie nationale,*  
J. HÉBRARD